

Notice d'informations concernant l'UE Langue
Master 1 Didactique des langues parcours FLES à distance (Master 1 DDL parcours FLES AD)

Cet enseignement est géré uniquement par l'Université Grenoble Alpes (UGA).

Cas 1. Demande de validation de l'UE Langue

Pour une demande de validation de l'UE Langue, vous devez être titulaire :

- soit d'une Licence ou d'un Master LLCE ou LEA obtenu dans une université française ;
- soit du CAPES/Agrégation en Langues ;
- soit du CLES B2 pour les langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien, arabe, portugais ;
- soit d'une certification en langue étrangère d'un **niveau B2 au minimum** (voir la liste des certifications reconnues par le **Service Des Langues** disponible sur <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/master-fles>)
- soit d'un Diplôme de fin d'études secondaires ou Licence obtenu dans un pays de langue non française (accompagné de la traduction française certifiée conforme).

Après examen de votre demande par la commission pédagogique, vous obtiendrez une validation d'acquis (VAC) pour cet enseignement. Autrement dit, vous n'aurez pas de note à l'UE Langue, mais la mention VAC sur votre relevé de notes du semestre 2.

Très important. Votre demande de validation de l'UE Langue doit être accompagnée de la pièce justificative et adressée à llasic-master1-flesad@univ-grenoble-alpes.fr dès votre inscription administrative à l'Université Grenoble Alpes validée. Au-delà du **31 janvier 2019**, votre demande de validation de l'UE Langue ne pourra pas être traitée par la gestionnaire pédagogique.

Pour les étudiants qui bénéficient d'une validation de l'UE Langue, possibilité de suivre un **parcours facultatif PAA** (Parcours d'Apprentissage en Autonomie) correspondant à 24 h d'apprentissage en complète autonomie (aucune note, pas de suivi), voir la procédure d'inscription au PAA dans la rubrique suivante.

Cas 2. Passation de l'UE Langue à distance

Si vous ne possédez pas un des diplômes ou certifications mentionnés ci-dessus, vous devez **obligatoirement** vous inscrire à l'UE Langue au plus tard **mi-novembre**. Cette UE se présente sous forme de parcours d'apprentissage tutorés qui sont proposés uniquement pour les langues suivantes à partir **du niveau A2 : anglais, espagnol, italien et allemand**. Ce parcours d'apprentissage se fera en ligne (**Eformation Moodle**) et équivaut à 24 h d'apprentissage étudiant. Pour y être inscrit(e)s vous devez tout d'abord passer un test de positionnement selon les modalités ci-dessous.

Très important. Pour toute inscription dans le test de positionnement et le parcours, vous devez obligatoirement avoir votre mail institutionnel activé (prenom.nom@etu.univ-grenoble-alpes.fr). En cas de problème avec vos identifiants UGA, veuillez écrire à sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

1. Procédure de passation de votre test de positionnement pour l'inscription à l'UE Langue

Dès votre inscription administrative validée par la scolarité de l'UFR LLASIC, suivez la procédure ci-dessous pour la passation du test de positionnement. Le parcours de langue se déroulant sur 20 semaines, il est important d'effectuer votre test de positionnement le plus rapidement possible pour que le Service Des Langues puisse constituer les groupes de niveaux et vous inscrire à l'UE Langue. Même si vous êtes redoublant, vous devez passer le test de positionnement.

- Si vous souhaitez suivre un parcours en **anglais**, en **espagnol** ou en **italien**, vous devez faire le test de positionnement **SELF** proposé par le Service Des Langues.
- Si vous souhaitez suivre un parcours en **allemand**, vous devez faire le test de positionnement **Dialang**.

Vous trouverez la **procédure de passation des tests** (SELF ou Dialang) et les informations sur **l'inscription aux parcours en ligne** sur le site web du Service Des Langues : <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/master-fles>

Très important. Si vous ne suivez pas la procédure indiquée sur le site web du Service Des Langues, vous ne pourrez pas être inscrit(e)s à l'un des parcours correspondant à votre niveau évalué. Comme indiqué dans le Règlement Des Études (RDE), la passation de l'UE Langue à la 1^{ère} session est **obligatoire** pour pouvoir repasser cette épreuve à la 2^{ème} session, en cas de non validation de cette UE à la 1^{ère} session.

Si vous souhaitez suivre un parcours facultatif PAA, vous devez également passer un test de positionnement en suivant les instructions ci-dessus.

2. Contenu de votre parcours

CAS 1. Parcours Cooplang pour les étudiants qui ont un niveau égal ou supérieur à B2

Ce parcours vise à améliorer les compétences de CO (compréhension orale) et PE (production écrite) en mettant l'accent sur des thématiques sociétales contemporaines. Il fournit aux étudiants un très bon entraînement aux épreuves du CLES 2 (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur).

CAS 2. Parcours PASS! pour les étudiants qui ont un niveau inférieur à B2

Il est proposé de suivre un des parcours PASS! : « En route vers le niveau A2, B1 ou B2 ». Les activités qui y sont proposées permettent de travailler progressivement 4 compétences (compréhension de l'oral, compréhension écrite, productions orales et écrites). Les étudiants rendent compte de ces activités au tuteur de leur groupe d'apprentissage par l'intermédiaire d'un livret de liaison électronique.

CAS 3. Parcours PAA (facultatif)

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances en langue étrangère, vous pourrez poursuivre votre apprentissage en suivant un parcours PAA (Parcours d'Apprentissage en Autonomie) correspondant à 24 h d'apprentissage supplémentaire en complète autonomie.

Très important. Aucun certificat en langue étrangère ne vous sera délivré à l'issue de la validation de votre parcours.

3. Pour candidater en Master 2 DDL parcours FLES 2 à distance (Master 2 DDL parcours FLES AD)

Si vous souhaitez candidater au Master 2 DDL parcours FLES AD, vous devez **obligatoirement** passer une **certification en langue niveau B2** : soit le CLES 2 (sur place à l'UGA), soit une certification en langues reconnue par le Service Des Langues. Pour consulter toutes les certifications proposées à l'UGA : <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/certifications-positionnement/>

Attention. L'obtention de l'UE Langue en Master 1 DDL parcours FLES AD ne constitue pas une certification en langue.

4. Contacts utiles

- Pour votre demande de validation de l'UE Langue, contactez le secrétariat pédagogique du Master 1 DDL parcours FLES AD : llasic-master1-flesad@univ-grenoble-alpes.fr
- Pour tout problème technique lié aux tests de positionnement (connexion, lecture de fichiers, etc.) et à l'accès aux parcours d'apprentissage, contactez : sos-elangues@univ-grenoble-alpes.fr
- Pour votre inscription au parcours **facultatif** PAA (Parcours d'Apprentissage en Autonomie), contactez : sdl-ingenerie-projets@univ-grenoble-alpes.fr
- Pour toute information complémentaire sur les parcours de langues rendez-vous sur : <https://sdl.univ-grenoble-alpes.fr/master-fles>
- Pour passer une certification en langues à l'UGA, contactez : sdl-certifications@univ-grenoble-alpes.fr

Rappel. Cette UE Langue est entièrement gérée par l'Université Grenoble Alpes.